



Plan de formation - Clause de dédit formation

Par **Amal A**, le **27/04/2017** à **23:16**

Bonjour,

Mon employeur a publié le plan de formation en février où une formation m'était dédiée (un stage d'un montant de 7000 euros). Aujourd'hui, il me demande de signer une clause de dédit formation ou d'utiliser mon compte CPF pour financer le stage. Est-il en droit de me demander de signer cette clause ou d'utiliser mon CPF sachant bien que ma formation est prévue dans le plan de formation 2017?

Merci énormément de votre aide.

Par **P.M.**, le **28/04/2017** à **08:32**

Bonjour,

Vous n'avez aucune obligation d'accepter ni l'un ni l'autre...